



Pour qui?

- Les 6 à 18 ans bénéficiaires de l'ARS*
- Les 6 à 20 ans bénéficiaires de l'AEEH*
- Les 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH*
- Les étudiants ayant une bourse d'Etat de l'enseignement supérieur sur critères sociaux ou une bourse régionale aux formations sanitaires et sociales

Où?

- Les structures affiliées à l'une des fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports**
- Les associations sportives agréées Sport ou JEP** implantées dans un QPV**

Comment?

- Le bénéficiaire présente son code Pass'sport dans le club de son choix
- Le club enregistre ce code dans son compte asso, dans la rubrique « Pass'Sport » et applique la réduction de 50€ directement au jeune
- Le club sera directement remboursé par l'ASP

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

Problématique :

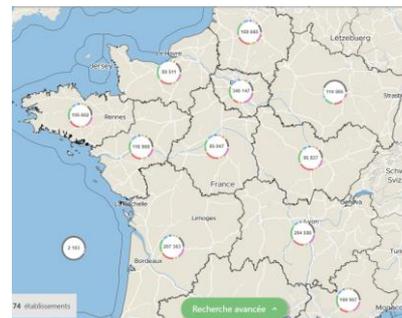
- Les critères d'éligibilité des structures sont bien définies
- Pour autant, toutes les structures ne sont pas clairement identifiées. Le processus le plus simple est de les inciter/accompagner à saisir les activités sportives qu'elles proposent au sein de leur compte asso. Si elles n'ont pas encore créé de compte, cela sera l'occasion de le faire. Le processus complet devrait prendre environ 10 minutes.

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>



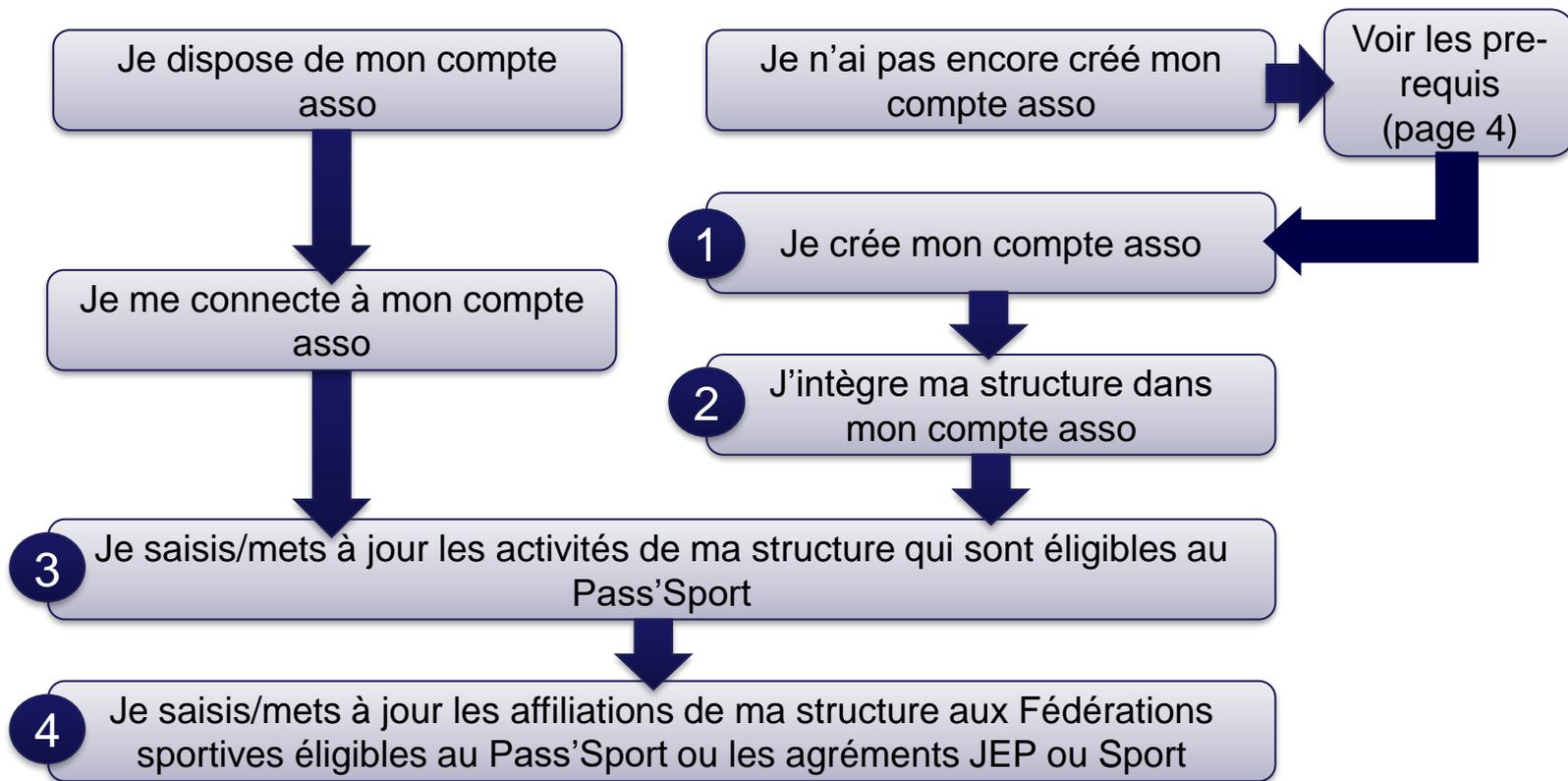
Saisie des activités
sportives le compte
asso

<https://pass.sports.gouv.fr>



Apparition de la
structure sur la carte
du site Pass'Sport

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?



Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ? Quelques pre-requis

Si je ne dispose pas encore d'un compte asso, avant de me lancer dans la création du compte, je récupère les informations suivantes :

- Le n° RNA de mon association (sauf si elle est située en Alsace ou en Moselle)
 - Le n° Siren/Siret de ma structure (association, entreprise...)
 - Attestation d'affiliation à ma/mes Fédération-s sportive-s
- ou
- Arrêté administratif de l'agrément JEP ou Sport (et que je suis en QPV sinon je ne suis pas éligible)

Cas particuliers :

- L'association ne dispose pas d'un n° RNA
→ Je dois en faire la demande à **mon greffe des associations** (préfecture)
- L'association ne dispose pas d'un n° Siren/Siret
→ Je vérifie qu'elle n'en a pas sur <https://sirene.fr/sirene/public/accueil> et si je suis certain qu'elle n'en a pas, je peux faire la demande **depuis le compte asso**, à partir de son n° RNA

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

1 Je crée mon compte asso

1 minute

- Je me connecte sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>
- Je saisis mon adresse de messagerie personnelle et mon mot de passe
- Je clique sur « **Créer un compte** »

The screenshot displays the 'Le Compte Asso' website interface. At the top, there is a navigation bar with the French Republic logo, the text 'Le Compte Asso', and a search icon. Below this, a main banner features the title 'Le Compte Asso' and a sub-header 'Consultez les informations et effectuez les démarches administratives de votre association'. A large blue button labeled 'Découvrez le Compte Asso' is prominent. The central part of the page shows a 'CONNEXION' form with fields for 'Adresse de messagerie' and 'Mot de passe', along with a 'Mot de passe oublié?' link and two buttons: 'CONNEXION' and 'CRÉER UN COMPTE'. The footer contains three columns of links: 'A PROPOS' (Présentation du service, Données personnelles), 'OUVERTURE DES DONNÉES' (DataAsso, Data.gouv.fr, Données ouvertes), and 'ASSISTANCE ET CONTACT' (Assistance, Contact, FAQ). A 'Besoin d'aide?' button is also present. The bottom of the page includes the version number 'Version: 1.17.3' and a footer with various government website links.

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

1 Je crée mon compte asso

- Je renseigne mes **coordonnées personnelles**
- Je clique sur « **Créer ce compte** »
- Je reçois le message ci-dessous sur la messagerie et **active** mon compte

CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M Mme

Sainte-Labo

Marie-Françoise

mf.sainte-labo@gmail.com

CRÉER CE COMPTE

RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION

Inscription réussie. ✓

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte a été envoyé à la boîte de messagerie déclarée (mf.sainte-labo@gmail.com). Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. (Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.)

Une fois votre adresse de messagerie validée, vous aurez accès aux données de votre association.

[Cliquez ici pour recevoir un nouvel e-mail de validation.](#)

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

2 J'intègre ma structure dans mon compte asso

3 minutes

- Si je suis le représentant légal d'une association → je sélectionne

Une association

- Si je suis le représentant légal d'une structure non associative affiliée → je sélectionne

Un autre type de structure (

- Je renseigne le **numéro SIREN** ou **SIRET** de ma structure

- Je lance la recherche



Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Marie-françoise SAINTE-LABO
Déconnexion

FAQ Assistance

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est : Une association Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

378379184

A PROPOS
Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNÉES
DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT
Assistance
Contact
FAQ

Version: 1.17.3

Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr

Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017

Besoin d'aide ?

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

2 J'intègre ma structure dans mon compte asso

3 minutes

- Je vérifie qu'il s'agit bien de ma structure
- Si oui, Je clique « oui » et je valide et je me laisse guider

Attention :

- si la jointure n° RNA – n° Siren n'est pas réalisée
 - ou si ce n'est pas votre structure qui apparait
- ➔ veuillez indiquer à l'assistance en indiquant le n° RNA et n° SIREN de votre structure pour faire le rapprochement

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est : Une association Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

378379184 

N° RNA W371000772 **N° SIREN 378379184**

UNION SPORTIVE ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT
Adresse : Salle Omnisports 37420 Avoine

Pouvez-vous confirmer que le n°RNA et le n°SIREN affichés sont bien ceux de votre association ?

Oui
 Non

VALIDER

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

2 J'intègre ma structure dans mon compte asso

3 minutes

- Je renseigne ma fonction dans la structure
- Je coche le **certificat sur l'honneur**
- Je valide
- J'accède alors à l'**accueil** de mon compte asso
- Si je suis représentant légal de plusieurs structures, je peux intégrer de nouvelles structures en cliquant dans l'accueil sur

AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

00021	Siège	RUE MICHEL BOUCHET 37420 AVOINE	2004-01-01
-------	-------	------------------------------------	------------

SÉLECTIONNER VOTRE FONCTION DANS CET ÉTABLISSEMENT

Madame Marie-françoise SAINTE-LABO, veuillez déclarer votre fonction au sein de la structure UNION SPORTIVE ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT :

Directrice

CERTIFICAT SUR L'HONNEUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

* Je soussigné, Marie-françoise SAINTE-LABO, certifie être le/la Directrice de la structure UNION SPORTIVE ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT (W371000772), dont le siège est domicilié au _Rue Michel Bouchet Salle Omnisports 37420 Avoine_ et de son établissement dont le Siret est le 37837918400021. J'ai bien connaissance que le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (article 226-4-1 du code pénal).

J'atteste être valideur dans le cadre du dispositif du Compte Engagement Citoyen (CEC)

VALIDER

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

3 Je saisis/mets à jour les activités de ma structure qui sont éligibles au Pass'Sport 3 minutes

- Je clique sur le bouton

Consulter/modifier les informations
administratives →

- Dans les informations administratives, je clique sur le bloc « **Identité** »
- Je vérifie que les données de ma structure sont à jour, je corrige ou complète et enregistre chaque bloc modifié

The screenshot shows the 'Le Compte Asso' website. At the top, there is a navigation bar with the French flag, the text 'Le Compte Asso' and 'Le site officiel de gestion d'association', and user options for 'Marie-françoise SAINTE-LABO', 'Déconnexion', 'FAQ', and 'Assistance'. Below the navigation bar, there are two main buttons: 'AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE' and 'SUIVI DES DÉMARCHES'. The main content area features a blue header with the association name 'Association : UNION SPORTIVE ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT' and its identification numbers: 'N° RNA W371000772' and 'N° SIREN 378379184'. A prominent white button with a right-pointing arrow says 'Consulter/modifier les informations administratives'. To the right of this button is another white button that says 'Demander une subvention'. Below the main content area, there is a footer with three columns of links: 'A PROPOS' (Présentation du service, Données personnelles), 'OUVERTURE DES DONNEES' (DataAsso, Data.gouv.fr, Données ouvertes), and 'ASSISTANCE ET CONTACT' (Assistance, Contact, FAQ). A 'Version: 1.17.3' label is also present. At the bottom, there is a footer with 'Via-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr' and 'Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017'. A small circular icon of a person is visible in the bottom right corner of the page.

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

3 Je saisis/mets à jour les activités de ma structure qui sont éligibles au Pass'Sport 3 minutes

Dans le bloc « **Identité** », dans
« **Autres caractéristiques** » :

- Dans « **Domaine** », je sélectionne
« **Sport** »
- Je coche « **Dispositif Pass'Sport** »
qui permet de saisir/sélectionner les
activités sportives proposées par
ma structure
- J'indique si ma structure est en
capacité **d'accueillir des
personnes en situation de
handicap** et pour quel type de
handicap.
- J'enregistre ces informations

Autres caractéristiques

Régime de l'association	Loi 1901
Champ d'action territorial	Régional
Domaine	Sport
Type de structure sportive	club
Dispositif Pass'sport	<input checked="" type="checkbox"/>
Activités proposées dans le cadre du Pass'sport	Judo jujitsu x Squash x Athlétisme x
Structure en capacité d'accueillir un jeune:	
- en situation de handicap moteur ou sensoriel	<input checked="" type="checkbox"/>
- en situation de handicap psychique ou mental	<input checked="" type="checkbox"/>
Association assujettie aux impôts commerciaux	<input type="checkbox"/>
Notes et commentaires	

ENREGISTRER

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

4

Je saisis/mets à jour les affiliations de ma structure aux Fédérations sportives éligibles au Pass'Sport ou les agréments JEP ou Sport 3 minutes

Cas des structures affiliées à une/des Fédérations sportives éligibles au Pass'Sport

Dans le bloc « **Affiliations et adhérents personnes morales** », dans « **Affiliations aux Fédérations sportives** » :

- Je renseigne chacune des fédérations sportives éligibles au Pass'Sport auxquelles ma structure est affiliée
- Je veille à saisir le n° d'affiliation pour chacun des Fédérations d'affiliation
- Je téléverse pour chaque Fédération d'affiliation l'attestation la plus récente (2021/22 a priori puis dès que possible 2022/2023).

Affiliations et adhérents personnes morales 1 affiliation

Affiliations aux Fédérations non sportives

Aucune affiliation non-sportive recensée

Affiliations aux Fédérations sportives

Type	Nom Fédération	n° affiliation	Licenciés total de la structure	Licenciés homme	Licenciés femme	Télécharger	Téléverser	Actions
Olympiques	FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL		120	70	50			

Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

4

Je saisis/mets à jour les affiliations de ma structure aux Fédérations sportives éligibles au Pass'Sport ou les agréments JEP ou Sport 3 minutes

Cas des structures non affiliées mais bénéficiant de l'agrément JEP ou Sport et situées en QPV

Agréments administratifs 1 agrément déclaré

Type	n°	Niveau	Attribué par	Date attribution	Télécharger	Téléverser	Actions
Sport	37514	national	JEUNESSE ET SPORTS	15/10/1994			 



Dans le bloc « **Agréments administratifs** » :

- Je renseigne l'agrément « Jeunesse Education populaire » ou « Sport » dont bénéficie ma structure
- Je téléverse l'arrêté d'agrément transmis par l'administration qui l'a accordé

Saisie des bénéficiaires Pass'Sport dans ma structure : comment faire ?

Une fois ces informations renseignées, votre structure :

- **Va apparaître sur la carte des structures éligibles présente sur le site du ministère des sports puis sur le portail dédié accessible fin août via <https://pass.sports.gouv.fr>**
- **Est prêt à accueillir les jeunes bénéficiaires du Pass'Sport**

La saisie des jeunes sera possible à partir de fin août au 31 décembre 2022 → vous devrez appliquer la déduction de 50€ aux bénéficiaires ayant pris une inscription entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2022 et vous en faire rembourser les avances.

Vous devrez saisir alors le code Pass'sport sur votre espace Compte Asso grâce à un bouton dédié au pass'sport.

Les demandes seront transmises automatiquement au fil des saisies. Dès lors que le code Pass'sport est saisi, le jeune ne peut plus l'utiliser dans une autre structure, il est primordial pour vos remboursements de saisir rapidement ce code qui importe l'ensemble des informations du jeune et le rattache à votre club.
